

INVENTAIRE COMMUNAL DES INDICES DE CAVITES

COMMUNE DE AVREMESNIL

Les cavités qui provoquent des désordres en Haute-Normandie sont soit naturelles soit artificielles. La plupart se manifestent par l'apparition d'affaissements ou d'effondrements.

Les cavités naturelles sont, dans la plupart des cas, d'origine karstique (dissolution de la craie). Ces vides évoluent en taille et provoquent alors le « soutirage » des formations superficielles (argile à silex, limons...) donc des perturbations en surface.

L'absorption ponctuelle ou pérenne des eaux de ruissellement permet de suspecter la présence de karst, il se forme alors des bétoires nommées également "bétues" ou "bois- tout".

Les cavités artificielles creusées par l'homme peuvent être des **marnières**, des **cailloutières**, des **sablières** ou des **argilières**.

Le terme marnière est utilisé dans le Bassin Parisien pour désigner les exploitations de craie marneuse destinée au marnage des champs.

La grande majorité de ces exploitations a été ouverte au 18^{ème} et 19^{ème} siècles. L'accès à des chambres creusées dans la craie se fait depuis le plateau par un puits creusé à la verticale du secteur à amender.

Les cailloutières, sablières, argilières sont creusées dans le sous-sol afin d'extraire respectivement du caillou, du sable, de l'argile. Elles étaient elles aussi implantées à proximité de l'endroit d'utilisation des matériaux (villages, routes, fermes).

Afin d'être exhaustif il est important de mentionner l'existence d'autres cavités :

puisards, anciennes carrières, fosses etc.. .

Chaque année, l'ensemble des dommages occasionnés par les effondrements de cavités, de types et d'importances diverses, ont des conséquences humaines et socio-économiques considérables en France.

Les coûts consécutifs à ces dommages sont généralement très élevés. Dans la perspective de prévenir ces risques imputables à la présence, supposée ou potentielle, de vides, **la Commune de AVREMESNIL a confié l'inventaire des indices de vides au BET-INGETEC.**

La procédure qui sera en œuvre est de ce fait particulièrement efficace et adaptée:

Recherche bibliographique (archives communales et départementales, thèses, rapports d'études ...) ;

Photo-interprétation à partir de prises de vues aériennes (IGN ou survols ponctuels) ;

Report des implantations du cadastre napoléonien au cadastre actuel ;

Enquête auprès de la commune et des riverains des sites supposés afin de recueillir de nombreux témoignages ;

Vérification des indices sur le terrain afin de caractériser les désordres ;

Mise à jour du cadastre ;

Délimitation sur le cadastre de la commune des zones présentant un risque significatif.

*Une consultation publique auprès des habitants
de A VREMESNIL aura lieu le Jeudi 21 Janvier 2010*

de 17 h à 19 h, à la salle des fêtes,

et lors des permanences en mairie jusqu'au 30/01/2010 inclus.